

### REUNION DU MARDI 21 NOVEMBRE 2023

La Mardi 21 novembre 2023, le Conseil de la Vie Associative s'est réuni dans la salle de convivialité de la Maison des citoyens sous la présidence de Mme Laurence Degers.

**Etaient présents** : Mme Laurence Degers, Mme Nathalie Faye, M. Pierre Delapart, Mme Marie-José Vivancos, M. Hervé Bancquart, Mme Christelle Lemaire, M. Bertrand Maelfait, M. Benoît Vitrand, Mme Cécile Lafforgue.

**Etaient excusés** : Mme Stéphanie Gatelet, Mme Françoise Avenin, M. Nicolas Delpeuch, M. Gilbert Facco.

#### Fiches techniques des salles municipales

L'inventaire des fiches relatives à l'utilisation des salles municipales est en cours de réalisation par les services techniques et manifestations de la ville.  
Certaines salles vont être « relookées », le vieux rideau de la salle des aînés va être changé.

#### Formations

**Comptabilité** : 10 membres d'associations ont participé à la seconde session de formation comptabilité proposée par Bertrand Maelfait.

La prochaine date développera des thématiques précises demandées par les participants aux 2 sessions. Un focus sera apporté à la gestion de personnel et de frais.

Une communication juridique sur les frais abandonnés sera réalisée et diffusée à toutes les associations pibracaises.

**Premiers secours** : une cession d'initiation aux premiers secours par les pompiers de la caserne de Pibrac sera proposée un samedi matin aux associations en 2024.

#### Communication

Le service communication de la ville peut créer un bouton « devenir bénévole » pour le compte d'une association afin que les citoyens s'impliquent dans l'association ou lors d'un événement associatif. Pour ce faire, il suffit que l'association en fasse la demande à [communication@mairie-pibrac.fr](mailto:communication@mairie-pibrac.fr) en précisant l'adresse du mail sur lequel elle souhaite recevoir les candidatures.

## Comité des fêtes

L'association a été déclarée le 21 novembre 2023. La prochaine réunion se tiendra le 12 décembre 2023.

Les membres de l'associations sont allés à la rencontre d'autres comités des fêtes : Colomiers, Brax, Léguevin, Daux pour connaître leur mode de fonctionnement.

## Logistique

Une note au sujet des banderoles de communication et du zonage dans la ville est en cours de réalisation. Elle sera adressée à toutes les associations.

## Célébrités

Les célébrités pibracaises seront mises à l'honneur le jour de la cérémonie des vœux de Mme le Maire.

Chaque association pourrait proposer une personne qui a fait une démarche exemplaire en termes de mixité, d'inclusion, de développement durable, de bénévolat, de parcours sportif et/ou culturel.

Ils seraient les PIBRACTEURS 2023 ! avec le slogan « Ils ont porté haut les couleurs de Pibrac »

**Prochaine séance le mardi 23 janvier 2024 à 18h30 Maison des Citoyens**